



DÉCHETTERIES

Carte d'accès obligatoire
Contactez le SMICTOM



FERMÉES DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

HORAIRES D'HAIVER DU 01/10 AU 31/03
HORAIRES D'ÉTÉ DU 01/04 AU 30/09

BLÉRÉ

Zone industrielle de Saint-Aubin
Lundi / vendredi / samedi
08h00/18h00 - 08h00/17h00
Mardi au Jeudi 08h00/17h00
Lundi / vendredi / samedi
08h00/18h00 - 08h00/18h00
Mardi au Jeudi 08h00/17h00

ATHÉE-SUR-CHER

Zone industrielle de la Préverie
Lundi / vendredi / samedi
08h00/17h00 - 08h00/17h00
Mardi au Jeudi 08h00/17h00

CHISSEAUX

Près de l'ancienne gare
Lundi / mardi / jeudi
08h00/17h00 - 08h00/17h00
Mardi / jeudi / vendredi / samedi
08h00/17h00 - 08h00/17h00
Mardi / jeudi / vendredi / samedi
08h00/17h00 - 08h00/17h00

Athée-sur-Cher

Cigogné
Courçay

Lundi
Mercredi

Bléré

Mardi
Lundi

Francueil

Mardi
Jeudi

Saint-Martin-le-Beau

Jeudi
Mardi

Dierre

Jeudi
Mercredi

Chisseaux

Vendredi
Lundi

Luzillé

Vendredi
Mardi

Céré-la-Ronde

Vendredi
Mercredi

Chenonceaux

Vendredi
Jeudi

REDEVANCE INCITATIVE
(mode de facturation au seau) : forfait de 5 levées de bac d'ordures ménagères par semaine.
Pour toute question sur la facturation contactez le département de communes au 02 47 23 50 01

REPORTS DE COLLECTE
À partir du jour férié, toutes les collectes suivantes sont reportées au lendemain jusqu'au samedi inclus

POUR VOS DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN



Épluchures, restes alimentaires, végétaux

RÉDUISEZ VOS ORDURES MÉNAGÈRES, PENSEZ AU COMPOSTAGE

Pour l'achat d'un composteur, contactez le SMICTOM

CALENDRIER 2022 de collecte

Nouveaux Jours de Collecte & Nouvelles consignes de tri



VOUS TRIEZ, VOUS AGISSEZ !



- 1 SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR
- 2 TOURNER LA POIGNÉE VERS LA ROUTE
- 3 RENTRER LES BACS APRES LA COLLECTE

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

SMICTOM d'Amboise Tél. 02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr
10 rue Jules Hirou - 37530 Nazelles-Négron
Suivez-nous sur Smictom d'Amboise



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC DANS CE BAC

- # Inutile de laver les emballages, bien les vider
- # Ne pas emboîter les emballages
- # Ne pas déchirer le papier en petits morceaux
- # Enlever les films plastiques des prospectus ou journaux



Nouveau : Films/Pots/Barquettes en plastique

Bouteilles et flacons en plastique

Briques alimentaires/Cartonnettes
Nouveau : Papiers

Emballages métalliques



NON



Objets en plastique

Articles d'hygiène
(masques, cotons tiges, couches, lingettes, mouchoirs...)

Polystyrène

Bouteilles/Flacons/Pots et bocaux en verre blanc ou coloré

Ordures ménagères/Gros cartons/Produits toxiques
Appareils électriques et électroniques
Mobilier/Déchets verts/Gravats...

Vêtements/Linge de maison
Chaussures/Marochinerie

QUE FAIRE DES AUTRES DÉCHETS?

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Dans des sacs bien fermés



TOUS VOS EMBALLAGES EN VERRE SE TRIENT

- # Inutile de laver les emballages, bien les vider
- # Enlever les bouchons, capsules et couvercles



LE VERRE EST
RECYCLABLE
À L'INFINI !

TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

- # Propres et secs, usés ou en bon état
- # Dans des sacs bien fermés de maximum 30 litres
- # Les chaussures liées par paires

SELON LEUR ÉTAT.

ILS SERONT REPORTÉS OU RECYCLÉS



Trouvez votre point d'apport volontaire : <https://refashion.fr/citoyen/fr>

LE RELAIS

À LA DÉCHETTERIE



eCOSYSTEM éco-mobilier
ECO DDS